



## Nouveau poste sans avenant & augmentation

Par **Gregory**, le 17/09/2022 à 09:27

Bonjour,

Suite à un transfert vers un prestataire, mon poste a évolué de responsable France à responsable Europe en passant d'une équipe de 7 personnes à 15.

Cela fait 2 ans que je les relance pour la modification de mon contrat et salaire qui va avec, mais rien ne se passe.

Je suis fatigué de relancer, quels sont mes droits ?

Merci

Par **AlainD67**, le 17/09/2022 à 10:29

Bonjour,

Avez-vous signé un avenant lors de ce transfert ? Si oui, que dit cet avenant ? Avez-vous des représentants du personnel ?

Par **Gregory**, le 19/09/2022 à 08:43

bonjour,

Oui j'ai signé un avenant et l'époque je gère la France, l'enlargissement de mes fonctions

sont arrivées apres.

Le Contrat de Travail du Salarié a été transféré  
par application de l'article L. 1224-1 du Code du  
travail

Merci.